

COLLECTIVITÉS

EN AVANT L'AIN !

LE PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT A PRÉSENTÉ SES VŒUX POUR L'ANNÉE 2020 ET LES PROJETS SONT NOMBREUX.

Par Joséphine Jossermoz

Ce jeudi 23 janvier, lors de ses vœux, le président du Conseil départemental Jean Deguerry, a décrit la vision du Département pour l'année à venir. Et les projets sont nombreux. En suivant la ligne directrice des États généraux des territoires de l'Ain organisés en 2018, plusieurs grands chantiers seront lancés dans l'année à venir. Parmi ceux-ci, la formation des élus. Il s'agit d'une obligation future pour les exécutifs des communes de plus de 3 500 habitants. La santé des Aindinois est également un sujet majeur. « *Nous allons nous*

engager dans un plan ambitieux, qui visera à recruter de nouveaux médecins, à favoriser et faciliter leur installation », explique Jean Deguerry. A priori, quatre nouveaux médecins devraient faire leur arrivée pendant l'année. En parallèle, il est envisagé d'ouvrir une première année de médecine sur le campus de Bourg-en-Bresse, dès la rentrée 2021. Un moyen de faciliter l'accès au cursus en évitant une première année compliquée et coûteuse sur Lyon, mais également une tentative de donner envie aux étudiants de revenir dans l'Ain post-études. Le Département songe dans le futur d'ailleurs à ouvrir des sessions avec les années suivantes.

LIENS

Que ce soit avec les usagers ou les villes voisines, l'Ain a bien l'intention de créer du lien. Après les municipi-



pales, Jean Deguerry souhaiterait accentuer les relations avec la métropole de Lyon et que le Département devienne un véritable trait d'union entre celle-ci et Genève. Du côté des citoyens, il souhaite mettre en place un guichet unique dématérialisé pour répondre à leurs demandes. Enfin, une journée porte ouverte des métiers du Département sera organisée le 10 juin. Une occasion de répondre aux difficultés de recrutement auquel fait face le territoire. ■

TOURISME

Le Département prévoit actuellement des évolutions notables sur le musée de la Bresse, l'île Chambod, la cuivrerie de Cerdon ainsi que les soieries Bonnet.

ORGANISATIONS PATRONALES

LA RÉFORME DES RETRAITES AU CŒUR DES VŒUX DE LA CPME 01

LE DÉBAT EN COURS ET LE MOUVEMENT DE GRÈVE ASSOCIÉ ONT OCCUPÉ UNE PART IMPORTANTE DU DISCOURS DE LA PRÉSIDENTE, AGNÈS BERTILLOT.

Par Sébastien Jacquart

« *Le droit de grève ne doit pas se transformer en un outil de blocage de la vie économique* », a fustigé Agnès Bertillot, présidente de la CPME de l'Ain, à l'occasion des vœux de l'organisation patronale, le 22 janvier. Celle-ci venait de rappeler les longues semaines de mobilisation des gilets jaunes, puis le mouvement de grève contre la réforme des retraites. « *Tout cela nous ramène aux corps intermédiaires dont nous faisons partie. Ils sont utiles, permettent*



de nouer un dialogue, d'entendre le point de vue des autres et de bâtir ensemble, au profit de tous, a-t-elle ensuite plaidé. L'État ne peut être le seul détenteur du bien commun. Il est de notre devoir, organisations patronales et syndicats, de nous rassembler pour mener ensemble les changements sociaux. »

La présidente n'a pour autant pas semblé prendre position en faveur de la réforme des retraites. « *La seule*

logique comptable ne permettra pas de régler sereinement l'avenir des régimes sociaux, a-t-elle ainsi noté. Refuser toute évolution de notre modèle social conduirait à sa perte. Notre rôle est d'accompagner ces évolutions, de garantir à nos salariés le maintien d'un système de protection sans lequel il ne peut y avoir de prospérité économique durable. Mais, l'équité doit être la règle. La CPME n'a pas voulu cette réforme. Elle prône un régime de base universel applicable à tous les actifs pour les 40 000 euros de revenus annuels et, au-delà, un deuxième étage complémentaire distinct pour chacune des trois grandes catégories d'actifs : salariés du privé, travailleurs non-salariés, salariés des fonctions publiques et des régimes spéciaux. »

ÉQUITÉ

Enfin, l'organisation s'inquiète du risque d'une forte hausse des cotisations pour des prestations en baisse, « *alors que la retraite de certains indépendants est déjà faible* ». ■

EN LIGNE 
La CPME se mobilise pour les municipales. À lire sur Groupe-Ecomedia.com

